

De : [Information Privacy Commissioners of Canada](#) pour le compte de [Bernal-Castillero, Miguel \(CPVP/OPC\)](#)
A : IPC@LISTSERV.IPC.ON.CA
Objet : Annonce d'enquête / Announcement of Investigation
Date : 23 février 2023 14:23:10

Certaines personnes qui ont reçu ce courrier ne reçoivent pas souvent du courrier de la part de miguel.bernal-castillero@priv.gc.ca. [Découvrez pourquoi cela est important](#)

(English follows)

Chers collègues,

Veuillez noter que les autorités de protection des renseignements personnels du Canada, du Québec, de la Colombie Britannique et de l'Alberta ont annoncé aujourd'hui qu'elles enquêteront conjointement sur TikTok, l'application de partage de courtes vidéos en diffusion continue.

Annonce

[Des commissaires lancent une enquête conjointe sur TikTok](#)

Dear colleagues,

Please be advised that the privacy protection authorities for Canada, Québec, British Columbia and Alberta announced today that they will jointly investigate the short-form video streaming application TikTok.

Announcement

[Commissioners launch joint investigation into TikTok](#)



Commissariat
à la protection de
la vie privée du Canada

Office of the
Privacy Commissioner
of Canada

[Accueil](#) → [Nouvelles du Commissariat](#) → [Nouvelles et annonces](#)

Annonce

Le 23 février 2023

Des commissaires lancent une enquête conjointe sur TikTok

Les autorités de protection des renseignements personnels du Canada, du Québec, de la Colombie Britannique et de l'Alberta ont annoncé aujourd'hui qu'elles enquêteront conjointement sur TikTok, l'application de partage de courtes vidéos en diffusion continue.

L'enquête sera menée par :

- le [Commissariat à la protection de la vie privée du Canada \(/fr/\)](#) (le CPVP);
- la [Commission d'accès à l'information du Québec](https://www.cai.gouv.qc.ca/) (https://www.cai.gouv.qc.ca/) (la CAI);
- le [Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique](https://www.oipc.bc.ca/) (https://www.oipc.bc.ca/) [en anglais seulement] (le CIPVP de la C.-B.);
- le [Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta](https://oipc.ab.ca/) (https://oipc.ab.ca/) [en anglais seulement] (le CIPVP de l'Alberta).

Cette enquête s'inscrit dans la foulée de recours collectifs, désormais réglés, aux États-Unis et au Canada, et de nombreux reportages dans les médias concernant la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels par TikTok.

Les quatre autorités établiront si les pratiques de l'organisation sont conformes aux lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels et, plus précisément, si TikTok a obtenu un consentement valable pour la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels. L'enquête visera aussi à s'assurer que l'entreprise respecte ses obligations de transparence, notamment lors de la collecte des renseignements personnels de ses utilisateurs.

Une part importante des utilisateurs de TikTok sont parmi les plus jeunes. Compte tenu de l'importance de protéger la vie privée des enfants, l'enquête conjointe portera en particulier sur les pratiques de protection des renseignements personnels de TikTok en ce qui concerne les jeunes utilisateurs, notamment pour établir si l'entreprise a obtenu un consentement valable de la part de ceux-ci pour la collecte, l'utilisation et la communication de leurs renseignements personnels.

- Le [CPVP \(Commissariat à la protection de la vie privée du Canada\)](#) vérifiera la conformité à la [Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques](#) (/fr/sujets-lies-a-la-protection-de-la-vie-privee/lois-sur-la-protection-des-renseignements-personnels-au-canada/la-loi-sur-la-protection-des-renseignements-personnels-et-les-documents-electroniques-lprpde/)
- La [CAI \(Commission d'accès à l'information du Québec\)](#) vérifiera la conformité à la [Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé](#) (https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/P-39.1) et à

la *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information*

(<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-1.1>) du Québec.

- Le CIPVP de la C.-B. (Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique) vérifiera la conformité à la *Personal Information Protection Act* (https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/00_03063_01) [en anglais seulement].
- Le CIPVP de l'Alberta (Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta) vérifiera la conformité à la *Personal Information Protection Act* (<https://kings-printer.alberta.ca/documents/Acts/P06P5.pdf>) [en anglais seulement].

Comme il s'agit d'une enquête en cours, aucune précision supplémentaire ne peut être communiquée pour l'instant.

Date de modification :

2023-02-23